

# Services disponibles – aide aux propriétaires

*Services financés par la Ville de Trois-Rivières*

Depuis 2011, la CDEC de Trois-Rivières et MultiBoulot sont mandatés par la Ville de Trois-Rivières pour aider les propriétaires victimes de la pyrrhotite.

**CDEC de Trois-Rivières** : Centre d'information et de coordination sur la pyrrhotite (supervisé par la Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire de la Ville de Trois-Rivières).

- Informer les citoyens

---

- Répondre aux demandes des citoyens

---

- Coordonner les services offerts par MultiBoulot et les bénévoles lors des journées d'aide collective – selon les besoins des propriétaires.

---

**MULTIBOULOT** : Met à la disposition du propriétaire une équipe de travail.

- 3 employés pour 7h de travail (2x3h30 ou 7h)

---

- Avant et/ou après les travaux

---

- Horaire de travail : du lundi au vendredi de 8 h à 17 h (soir sur demande)

---

\*L'aide bénévole pour l'extérieur des résidences s'organise sous forme de journées d'aide collective à des dates prédéfinies, ou avec MultiBoulot dans le cadre des heures financées par la Ville, à la date de votre choix.

## Tâches extérieures

Les tâches extérieures s'effectueront **AVANT** les travaux de réfection de vos fondations :

- Enlever le pavé uni
- Défaire un muret
- Laver le pavé uni
- Frotter les briques
- Transplanter les plantes, arbustes, cèdres, etc.
- Déplacer les objets décoratifs
- Déplacer une clôture

Ce qu'on ne fait **pas** à l'extérieur - tout ce qui se fait **APRÈS** les travaux :

- Replanter les plantes, arbustes, etc.
- Refaire le pavé uni ou reconstruire un muret
- Refaire l'aménagement paysager
- Replacer les objets décoratifs
- Replacer une clôture
- Déplacer une piscine ou un SPA
- Défaire une galerie
- Défaire le revêtement des murs de la résidence

## Tâches intérieures

Les tâches intérieures peuvent se faire AVANT ou APRÈS les travaux :

➤ **Emballer / déballer des boîtes :**

- Envelopper le matériel ou étiqueter les boîtes
- Transporter les boîtes
- Vider les placards, meubles, etc.

➤ **Déplacement de meubles :**

- Transporter tous les meubles et le matériel du sous-sol vers une place attitrée par le propriétaire
- Transporter la toilette, le bain, la douche, etc.

➤ **Nettoyage :**

- Nettoyer le sous-sol et/ou le garage et/ou la maison au complet
- Nettoyer les fenêtres (intérieur et extérieur), les placards, les planchers, les murs, les plafonds, etc.
- Nettoyer la cour des débris causés par les travaux

➤ **Autres :**

- Dévisser et démonter les portes, étagères, placards, armoires, meubles, etc.
- Enlever les pôles de rideaux

**Ce qu'on ne fait pas à l'intérieur :**

- Fournir les boîtes et le matériel nécessaire (papier d'emballage, couverture, etc.)
- Emballer ou nettoyer des objets de valeur ou fragiles
- Transporter des objets qui requièrent des spécialistes (pianos, etc.)
- Transporter certains gros meubles
- Fournir les produits de nettoyage
- Défaire les luminaires
- Démonter une toilette, un évier, etc.
- Peinture
- Enlever du tapis
- Démolir les murs

**\*À noter que le camion ou l'entrepôt ne sont pas fournis.**

**Pour toute information ou pour prendre rendez-vous :**

**Amélie Léonard  
Centre d'information et de coordination sur la pyrrhotite  
819 372-7482  
amelie.leonard@cdectr.ca**